

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE SAINT-SACREMENT**

Lundi 2 octobre 2017 à 19 h

Présences :	Caroline Blais	Parent
	Sonia Chouinard	Parent
	Ian Duchesne	Parent
	Daniel Cloutier	Parent
	Marielou Verge	Parent
	Bianka Lévesque	Enseignante
	Annie Gagnon	Enseignante
	Chantal Hill	Enseignante
	Claire-Annette Gauthier	Éducatrice
	Marie-France Rousseau	Responsable au service de garde
	Christine Lamy	Directrice
Absences :	Édith Thibault	Commissaire

1. Ouverture de la rencontre

1.1 Consignation des présences et vérification du quorum

Constatant qu'il y a quorum, la directrice, madame Lamy, déclare l'ouverture de la séance du conseil d'établissement à 19 h.

2. Accueil des nouveaux membres

Mme Lamy souhaite la bienvenue et demande à tous de se présenter aux membres du conseil.

3. Adoption de l'ordre du jour

CÉ 17/18-01 Il est proposé par madame Marie-France Rousseau et appuyé par madame Annie Gagnon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Élection d'un président

CÉ 17/18-02 Il est proposé par madame Marie-France Rousseau d'élire monsieur Daniel Cloutier comme président. Monsieur Cloutier accepte. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

CÉ 17/18-03 Mme Lamy propose d'élire un vice-président en cas d'absence du président. Madame Marilou Verge se propose. Madame Chantal Hill propose madame Marilou Verge et madame Caroline Blais appuie la proposition. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Nomination d'un secrétaire

CÉ 17/18-04 Madame Marie-France Rousseau propose de nommer madame Caroline Blais à titre de secrétaire. Cette proposition est appuyée par madame Chantal Hill. Madame Blais accepte.

6. Nomination des représentants de la communauté

Nous pourrions relancer le centre des loisirs St-Sacrement, Samuel Matte-Thibault. Mme Lamy s'en occupe.

Mme Blais propose de solliciter les propriétaires de La boule miche et de vérifier leur intérêt.

7. Règles de régie interne

CÉ 17/18-05 Madame Lamy fait la lecture des règles de régie interne du conseil d'établissement et apporte certaines modifications ou corrections au document.

Madame Lamy ajoute des informations sur les substituts parents et membres du personnel au conseil d'établissement tel que le stipule le document adopté l'an passé concernant les règles sur la composition du conseil d'établissement.

Il est proposé par madame Marilou Verge et appuyé par madame Annie Gagnon d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement.

8. Dénonciation d'intérêt

La directrice remet un formulaire à remplir par tous les membres parents du conseil qui aurait des intérêts personnels qui pourraient les mettre en conflit par rapport à leur rôle au sein du CÉ. Elle demande aux parents de lui remettre le formulaire dûment rempli à la fin de cette rencontre.

9. Questions du public

Aucune question du public

10. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2017

CÉ 17/18-06 Il est proposé par madame Marie-France Rousseau et appuyé par madame Caroline Blais d'adopter le procès-verbal avec la correction suivante:

- Enlever le mot Hamel au point 4.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Suivi au procès-verbal du 12 juin 2017

Aucun suivi au procès-verbal

12. Calendrier des rencontres du C.É 2017-2018

CÉ 17/18-07 Madame Lamy propose un calendrier des rencontres du conseil d'établissement. Il est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

13. Approbation des sorties éducatives 2017-2018

CÉ 17/18-08 Madame Lamy présente toutes les sorties éducatives rattachées à chaque degré scolaire. Elles sont principalement reliées aux apprentissages pédagogiques des modules de recherche du programme primaire.

Il est proposé par madame Bianka Lévesque et appuyé par madame Chantal Hill d'approuver les sorties éducatives 2017-2018.

14. Mesure 15023 - À l'école, on bouge au cube

Madame Lamy informe les membres que des allocations ont été allouées par le Ministère afin que les écoles mettent en place une structure permettant de faire bouger les élèves 60 minutes par jour (incluant les périodes d'éducation physique et les récréations actives). La commission scolaire de la Capitale a reçu environ 200 000 \$ qui a été dédié à 10 écoles et la nôtre en fait partie. Madame Lamy nous mentionnera les idées et les activités choisies pour faire bouger davantage les élèves tout au long de l'année scolaire.

15. Budget de fonctionnement du C.É 2017-2018

CÉ 17/18-09 Madame Lamy explique que le budget du conseil d'établissement est pour assurer son bon fonctionnement. Les sommes non dépensées à la fin de l'année scolaire sont ajoutées au budget de l'année suivante.

L'année dernière, le conseil d'établissement avait autorisé les récompenses visant à remercier les brigadiers scolaires. La somme de 375\$ a été octroyée, mais dans le mauvais poste budgétaire. Ainsi, madame Lamy demande s'il est possible de corriger l'erreur afin que le 375\$ soit soustrait du budget du conseil d'établissement tel que décidé l'an passé.

Il est proposé par madame Marie-France Rousseau et appuyé par madame Marilou Verge de transférer les sommes dans le bon poste budgétaire.

16. Correspondances et informations

16.1. Du président

Monsieur Cloutier a reçu les informations suite à sa nomination. Il nous en fera la lecture, s'il y a lieu, lors du prochain conseil d'établissement.

16.2. Du représentant du comité de parent

Aucune rencontre n'a eu lieu pour l'instant

16.3. De la représentante du service de garde

Madame Marie-France mentionne avoir vécu un bon début d'année. Il y a 16 groupes au service de garde. Les groupes du préscolaire et de première année sont les mêmes que les groupes-classes. Madame Marie-France nous fait la présentation des éducateurs associés à chacun des groupes. 252 élèves sont réguliers et 70 sporadiques. C'est sensiblement le même ratio que l'an dernier.

Les activités parascolaires sont commencées et vont bon train. 4 activités n'ont finalement pas lieu: la chorale est fusionnée (un groupe de moins que prévu), le soccer, le monde des insectes et le kinball.

Les ateliers « popcorn » vont recommencer au cours du mois d'octobre. Ce sont des ateliers où les élèves peuvent choisir une activité en lien avec leur intérêt, et ce, une fois par semaine.

16.4. De la représentante de l'OPP

Madame Caroline Blais mentionne que la rencontre OPP a eu lieu mercredi dernier. Peu de présences, mais madame Blais se dit tout de même heureuse, car la recherche de bénévoles par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne facilite beaucoup le travail et permet de trouver rapidement des personnes pour les besoins ciblés.

16.5. De la direction de l'établissement

Madame Lamy mentionne que l'aide aux devoirs est commencée depuis la semaine dernière.

L'assemblée générale a eu lieu et peu de parents y ont assisté. On se questionne à savoir si l'heure peut jouer sur l'investissement des parents, mais en somme, c'est sensiblement le même taux de présence à chaque assemblée. Madame Lamy rappelle que celle-ci a lieu principalement pour la création du conseil d'établissement.

La première communication aux parents aura lieu à la mi-octobre. Celle-ci donnera des informations générales liées aux apprentissages en mathématique et en français ainsi que sur le comportement.

L'amélioration de la cour d'école des grands est un gros dossier qui a été discuté au cours des rencontres du conseil l'an dernier. Le projet, afin d'obtenir du financement, a été déposé en septembre 2016 au Ministère. Le projet a été accepté, mais la réponse est arrivée seulement à la fin mai ce qui retarde la réalisation à l'été 2018. Toutefois, pour l'année scolaire 2018-2019, la commission scolaire a obtenu dans le cadre des mesures de maintien et de résorption du déficit d'entretien des bâtiments, les sommes nécessaires à la réfection de la structure des stationnements et à la remise à neuf des surfaces asphaltées des cours. Ces travaux sont prévus à l'été 2018 et couvriront une partie des dépenses qui étaient prévues dans le projet initial.

16.6. De la fondation

La fondation s'est réunie il y a deux semaines et un nouveau membre s'est ajouté. Le nombre de campagnes de financement reste le même pour cette année, soit les boissons chaudes en novembre, les agrumes en janvier et les fromages en mars. Lors de la campagne des boissons chaudes s'ajoutera peut-être la vente des bûches de Noël. Il manque, pour l'instant, quelques informations pour prendre une décision éclairée (réfrigération). Des formulaires de commande seront également disponibles en ligne.

17. Autres sujets

Il n'y a pas d'autre sujet.

18. Levée de l'assemblée

CÉ 17/18-10 Madame Marie-France Rousseau et madame Sonia Chouinard proposent la levée de l'assemblée à 20h37.

Daniel Cloutier
Président

Christine Lamy
Directrice